

Postulat no 363

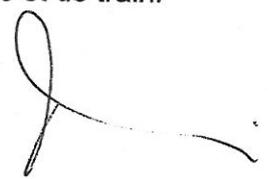
**Postulat : Prévention du suicide dans la RCJU.**

Le décès par suicide est un problème de santé publique souvent sous-estimé en Suisse. Il l'est non seulement par rapport à d'autres pays – la Suisse fait pourtant partie des pays d'Europe présentant des taux de suicide particulièrement élevés - mais aussi par rapport à d'autres problèmes de santé. Chaque année, quelque 1300 personnes meurent par suicide dans notre pays. Autrement dit, les décès par suicide sont près de trois fois plus nombreux que les décès dus aux accidents de la circulation. Il n'est donc pas étonnant que le suicide occupe le quatrième rang des causes d'années potentielles de vie perdues chez les hommes comme chez les femmes. Les conséquences indirectes d'un suicide sont aussi considérables. Chaque suicide touche environ 4 à 6 proches et entraîne souvent une grande souffrance chez les survivants. Certains suicides comme la chute depuis un bâtiment ou devant un train ont lieu dans l'espace public et peuvent donc traumatiser des tiers.

La Suisse fait partie des pays qui ne disposent pas d'un programme national de prévention des suicides, ce qui est par contre le cas pour des problématiques telles que l'alcool ou le VIH. Les fonds publics destinés à la prévention des suicides sont donc très modestes.

Le taux de suicide dans le canton du Jura se situe malheureusement légèrement au-dessus de la moyenne suisse (chiffre selon l'observatoire de la santé suisse). Ceci malgré le fait qu'il s'agit d'une région rurale et catholique, facteurs qui protègent statistiquement du suicide.

Etant donné qu'il n'y pas de programme dans notre canton, ni de programme national de prévention du suicide et que notre canton se situe étonnamment au-dessus de la moyenne en ce qui concerne le taux de mortalité dans ce domaine, je demande au gouvernement d'étudier les possibilités de davantage intervenir dans la prévention de ces décès tragiques et inutiles par un programme de sensibilisation, en installant des affiches avec le numéro 143, mais aussi en demandant des constructions préventives adaptés sous nos ponts d'autoroute et de train.



Demetrio Pitarch, député suppléant PLRJ

